

## Politique du Ministère

La sensibilisation des publics aux enjeux linguistiques vise à faire prendre conscience du rôle que joue le français pour favoriser la cohésion sociale, l'accès aux savoirs et aux expressions culturelles et artistiques, la solidarité entre les communautés francophones. Il s'agit également de mettre en valeur la pluralité linguistique de notre pays, qui constitue un de ses traits culturels majeurs. Dans ce cadre, le Ministère apporte un soutien financier à différentes structures qui mènent des actions de sensibilisation à la langue française et à la diversité linguistique.

## Description du dispositif

Deux grandes opérations sont tout particulièrement concernées :

1/ « Dis-moi dix mots », qui s'étend de septembre à juin et met en valeur des initiatives conduites tout au long de l'année, et la Semaine de la langue française et de la Francophonie » qui rassemble et valorise autour de la Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars, des projets d'envergure nationale.

Il s'agit dans les deux cas d'illustrer la vitalité de la langue française et d'inviter le grand public à manifester son intérêt et sa curiosité pour notre langue. Chaque année, est mise en évidence une facette du rôle que joue la langue française dans la société (vecteur de rencontres, élément du lien social, facteur d'expression personnelle...), qu'illustrent dix mots choisis par les différents partenaires francophones (outre la France, le Québec, la Belgique, la Suisse et l'Organisation internationale de la Francophonie).

Les critères requis sont :

- la qualité artistique,
- la mise en valeur de la langue française ou des dix mots dans une discipline artistique (slam, conte, vidéo...),
- la mise en réseau de plusieurs structures à l'échelon national ou international
- la dimension pédagogique éventuellement

2/ La « Journée européenne des langues » qui célèbre chaque année le 26 septembre la diversité linguistique et culturelle de l'Europe. Prenant appui sur cette initiative européenne, la France entend ainsi jouer un rôle moteur dans la mise en valeur des langues - étrangères, régionales, de l'immigration - qui façonnent son identité.

Il s'agit ici de sensibiliser le public à la pluralité des langues parlées sur notre territoire et au rôle que joue l'apprentissage des langues tout au long de la vie, pour l'ouverture au monde et la mobilité sociale et professionnelle.

Les critères pour accompagner la sensibilisation du public à des projets conduits dans ce cadre sont :

- l'exigence scientifique et pédagogique
- l'approche innovante de la découverte ou de l'apprentissage des langues

De façon générale, des prix, concours, festivals... offrent également une occasion privilégiée de célébrer la cause du français et du plurilinguisme.

S'ajoutent alors aux critères mentionnés ci-dessus :

- la qualité de l'organisation
- l'écho recherché par la manifestation



### Modalités d'attribution et de versement

Le montant de la subvention est déterminé selon la nature et la qualité du projet et les dépenses nécessaires à sa réalisation.

La subvention est versée en une seule fois.

### Public(s) éligible(s)

Association..... : OUI

Personne physique..... : OUI

Collectivité territoriale ... : NON

Établissement Public ..... : OUI

GIP/GIE ..... : OUI

Société privée ..... : OUI

### Contact

Délégation générale à la langue française et aux langues de France  
Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française - [dglflf.min@culture.gouv.fr](mailto:dglflf.min@culture.gouv.fr)

Direction régionale des affaires culturelles de votre région  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/regions>

---

### Pour les associations :

Téléchargez ici le formulaire Cerfa  
de demande de subvention  
Pour les autres usagers demandeurs,  
prenez contact avec la DGLFLF